

Formation pour la lutte contre les guêpes

Programme 2025

Sous réserve de modifications

Lieu
Service d'incendie et de secours – SIS
Route de l'Etraz 128
1290 Versoix

Dates

26 et 27 mai 2025 25FW01F



Formation pour la lutte contre les guêpes - Description

But Aptitude à éliminer correctement les nids de guêpes et les nids de chenilles

processionnaires

Aptitude à éliminer correctement les nids de guêpes et les nids de chenilles

processionnaires)

Profil des Les personnes qui appliquent professionnellement / commercialement des participants biocides contre les guêpes, les abeilles et les chenilles processionnaires por

biocides contre les guêpes, les abeilles et les chenilles processionnaires pourle compte de tiers ; principalement les pompiers et les employés municipaux. Seules

les personnes âgées de 18 ans ou plus peuvent participer au cours.

Exigences Selon l'annexe I de Ordonnance du DFI relative au permis pour l'emploi des

pesticides en général (OPer-P), limitée aux produits utilisés à la lutte contreles

guêpes, les abeilles et les chenilles processionnaires.

Durée 2 jours, examen compris

Dates 26 et 27 mai 2025, 8 heures à 17 heures (24FW01F)

Lieu SIS, Route de l'Etraz 128, 1290 Versoix

Prix CHF 1400.- y compris le dossier de cours, un certificat, l'examen et le permis

limité selon OPer-P

Thèmes et contenus

Législation et ordonnances • Législa

• Législation sur les produits chimiques

(ORRChim / OPer-P)

Utilisation des produits biocides

Fiche de données de sécurité

Biologie générale et spécifique • Législation sur les produits chimiques

(ORRChim / OPer-P)

Utilisation des produits biocides

Fiche de données de sécurité

Venin des insectes • Fonction

Allergies, prévention, mesures

Pesticides • Toxicologie

• Application, diffusion, pénétration

Appareils

• Bombes aérosols, pulvérisateurs à pression,

pulvérisateur de poudre

Entretien, manipulation appropriée

Sécurité au travail

Sécurité personnelle

Mesures d'accompagnement



Formation pour la lutte contre les guêpes – Programme

1^{er} jour : lundi, 26 mai

Heures	Thèmes	Périodes	
0815 – 0845	Accueil	0.5	
0845 – 1045	 Législation Législation produits chimiques ORRChim / OPer-P etc. Fiche de données de sécurité Loi sur les denrées alimentaires Loi sur l'environnement, protection des espèces Transport Élimination Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs 	1.5	
20 minutes	Pause		
1045 – 1145	Biologie générale Taxonomie, anatomie, développement et fonction des insectes	1	
1 heure	Repas de midi		
1245 – 1445	Biologie spécifique Guêpes et frelons, espèces, développement, aspect, mode de vie	2	
20 minutes	Pause		
1505 – 1605	Pesticides Formulations: structure, dangers, dégâts potentiels Matières actives: Pyréthrinoïdes, Carbamates, Poudre de diatomée Résidus, toxicité, Résistances, Animaux non ciblés	1	
1605 – 1705	Abeilles	1	

Formation pour la lutte contre les guêpes – Programme

2^{ème} jour : mardi, 27 mai

Heures	Thèmes	Périodes	
0830 – 0930	Aperçu toxicologie	1	
0930 – 1030	Allergies au venin des hyménoptères consultation préventive, mesures	1	
20 minutes	Pause		
1050 – 1150	Lutte contre les guêpes, frelons et frelons asiatiques IPM, Mesures d'accompagnement, Prévention	1	
1150– 1220	Chenilles processionnaires Espèces, développement, mode de vie, problématique, gestion mesures d'accompagnement	0.5	
1 heure	Repas de midi		
1320 – 1350	Venin des insectes Fonction et effet	0.5	
1320 – 1350 1350 – 1450		0.5	
	Fonction et effet Appareils Aérosols, récipients à pression, poudreuses, distribution, pénétration, décontamination,		
1350 – 1450	Fonction et effet Appareils Aérosols, récipients à pression, poudreuses, distribution, pénétration, décontamination, avantages, désavantages, dangers Protection personnelle	1	
1350 – 1450 1450 – 1520	Fonction et effet Appareils Aérosols, récipients à pression, poudreuses, distribution, pénétration, décontamination, avantages, désavantages, dangers Protection personnelle Masques, filtres, protection corporelle	1	